

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°011

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 23 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 16 janvier 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés : PLEE Eric ,KAMALA Kilani ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Marc RUER
Madame Thérèse MBONDO	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Nourredine KADDOURI	Madame Djamila AISSAOUI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Sports/

OBJET : Signature des conventions triennales d'objectifs et de moyens entre la Commune d'Aubervilliers et le CMA Hand Ball, CMA Natation, CMA Judo Ju Jit Su.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 321 du 12 avril 2000 et le décret du 6 juin 2001 nécessitant de passer convention avec les associations lorsque le montant de la subvention est supérieur à 23 000 € ;

Vu les projets de conventions triennales d'objectifs et de moyens entre la Commune et ces associations sportives ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt que la Commune porte à l'impact social et éducatif des associations : CMA Hand Ball, CMA Natation, CMA Judo Ju Jit Su ;

Considérant l'intérêt de fixer les objectifs et les moyens entre la Commune et les associations.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

APPROUVE les projets de conventions triennales d'objectifs et de moyens entre la Commune et Les associations sportives CMA Hand Ball, CMA Natation et CMA Judo Ju Jit Su.

AUTORISE la Maire à signer les conventions triennales susmentionnées.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

Service	Article	Fonction
401	6574	40

Reçu en préfecture le : 25/01/19

Publié le : 25/01/19

Certifie exécutoire : 25/01/19

La Maire,
Meriem DERKAOUI


